



Prix démesuré prestation imprimeur

Par **samohtdrab55**, le **12/08/2011 à 23:10**

Bonjour,
Je suis allée chez un imprimeur pour la réalisation d'un calendrier photos personnalisé. (c'est un calendrier de 12 pages et une page de garde de format A4. sur chaque page il y a une seule photo).
je lui ai déposé les photos le mardi matin, il ne m'a pas indiqué le prix du calendrier, je vais souvent chez cet imprimeur pour d'autres travaux, je lui fais confiance sur les tarifs.
vendredi soir je récupère le calendrier, le commerçant exige la somme de 120 euros (cent vingt euros) sans présenter de devis ni de facture, en justifiant de plusieurs heures de travail. après quelques minutes de négociations, le prix passe à 80 euros (quatre vingt euros), prix que nous acceptons de régler, pressés par le temps.
après comparaison de tarifs exercés sur internet et chez d'autres professionnels, le prix nous paraît plus qu'abusif.
n'existe-t-il un recours pour exiger du commerçant le remboursement d'une partie de la somme ?
merci d'avance pour toutes vos réponses.

Par **corimaa**, le **13/08/2011 à 00:24**

Vous auriez du demander un devis avant, les prix sont libres, il est en droit de vous en demander 80 euros. Les prix que vous trouvez sur internet sont ceux d'entreprises spécialisées, là c'est un petit commerçant, un artisan en somme, donc les prix sont plus élevés, c'est normal, il n'a pas les mêmes moyens